



ASSOCIATION DE GOLF DE LA VALLÉE D'OTTAWA

Politiques pour les Intersectionnels Adultes

(révisées avril 2026; le texte **en surbrillance** reflète les modifications)

Les Intersectionnels AGVO sont le plus grand événement de golf organisé dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec chaque été. Des équipes d'hommes, d'hommes seniors, de femmes, de femmes seniors et de golfeurs juniors des clubs membres de l' jouent des matchs simultanés contre trois autres clubs de leur division respective.

1. **Frais de parcours** : Les clubs d'accueil accueillent les clubs visiteurs le jour de l'événement sans frais de parcours.
2. **Repas** : Chaque club hôte offrira un repas après la pièce. Chaque club visiteur versera au club hôte des frais de repas comprenant un repas pour chaque joueur, ainsi que pour un capitaine ou un professionnel non-joueur, taxes et pourboires inclus. Les caddies et autres représentants de l'équipe s'acquitteront des frais de dîner fixés par le club (maximum 28 \$ par personne). Chaque club visiteur effectuera un paiement de **319 \$** pour chaque équipe masculine et de **232 \$** pour chaque équipe féminine une (1) semaine avant son événement. Veillez noter que ceci n'est pas facultatif.
3. **Rondes d'entraînement** : Afin de garantir une compétition équitable, tous les clubs d'accueil préposeront des rondes d'entraînement aux clubs visiteurs. Il appartient au club d'accueil de spécifier les dates, les horaires et les tarifs et de le communiquer aux clubs visiteurs deux semaines avant l'événement.
4. **Voitures de Golf** : La politique de l'AGVO prévoit un maximum de deux voitures par groupe de 4 joueurs facturées aux joueurs selon les tarifs standards du club. Si un club dispose de suffisamment de voitures pour les joueurs individuels, le club peut, à sa discrétion, les proposer aux joueurs au tarif habituel pour un joueur seul. Les joueurs doivent s'attendre à partager les voitures. Le club d'accueil est tenu de fournir à chaque club visiteur une voiture pour leur capitaine sans frais. La politique de l'AGVO stipule qu'aucune voiture n'est autorisée sur le parcours pour les spectateurs.
5. **Heures de départ** : Les heures de départ du premier départ seront au plus tôt à **11 heures et au plus tard à 12 heures**. Le club hôte fixera les heures de départ et informera les clubs visiteurs.
6. **Rotation des clubs d'accueil** : Les clubs hôtes seront déterminés par une méthode de rotation selon laquelle chaque club accueillera à tour de rôle sur une période de trois ou quatre ans en fonction du nombre de clubs dans chaque division. Un club ne pourra pas accueillir plus de deux (2) événements au cours d'une saison donnée, et il n'y aura pas deux événements au cours du même mois. Par exemple, un club peut organiser une épreuve régulière masculine et une épreuve féminine senior, mais pas une épreuve régulière masculine ni une épreuve régulière féminine, *à moins que cela ne soit discuté avec le club concerné.*

7. **Année de retrait volontaire** : L'inscription d'une équipe aux Intersectionnels est entièrement volontaire. Cependant, si un club décide de se retirer d'une compétition Intersectionnelle une année donnée, l'équipe du club devra attendre un an et sera reléguée en bas de toutes les divisions la prochaine fois qu'elle choisira de participer (sous réserve de disponibilité). Si un Club inscrit une équipe pour la première fois, l'équipe sera placée en bas de la Grille et seulement lorsqu'il y aura deux (2) équipes ou plus dans la division. L'AGVO se réserve le droit de déroger à cette politique dans des circonstances exceptionnelles.

8. **Date limite de participation** : Pour les clubs souhaitant participer pour la première fois ou réintégrer après une absence, la date limite pour déclarer votre intention de participer et être placé dans une division est le 1er avril d'une année donnée. Après cette date, il n'est pas garanti qu'un club sera pris en compte. Veuillez noter que cela ne concerne pas le processus d'inscription/paiement.

9. **Critères d'éligibilité** :

- Les participants doivent être membres à part entière de leur club avec des privilèges de jeu complets.
- Le club doit être membre de Golf Canada en règle, par le biais de l'adhésion à Golf Ontario ou Golf Québec.
- Les adhésions en semaine, pour les seniors, les juniors et les intermédiaires sont admissibles.
- Les joueurs doivent avoir une adhésion vérifiable à Golf Canada ou un handicap valide provenant d'un autre système de handicap reconnu.

En cas de litige concernant les critères d'éligibilité, le concurrent concerné peut soumettre une demande de révision par courrier électronique au Directeur des Intersectionnels (intersectionals@ovga.org). Les demandes de révision doivent identifier les joueurs concernés et doivent être reçues dans les sept (7) jours suivant la fin de la compétition.

10. **Exigence d'âge pour la composition de l'équipe** :

- Les équipes régulières peuvent inclure un joueur junior (moins de 16 ans), mais ils ne peuvent pas conduire une voiturette motorisée. Ils ne peuvent pas avoir un parent agissant comme caddie ou offrant des conseils.
- Les participants à l'épreuve des Hommes Seniors doivent avoir atteint l'âge de 55 ans avec au moins trois (3) joueurs âgés de 65 ans et plus. Étant donné que les remplaçants doivent être en mesure de remplacer n'importe quel joueur, il est recommandé que les remplaçants aient 65 ans ou plus.
- Les joueuses Senior doivent avoir au moins 50 ans, avec une (1) joueuse âgée de 65 ans ou plus. Il est recommandé que le remplaçant ait 65 ans ou plus.

11. **Remboursements** : Si un club participant doit abandonner un événement donné, un remboursement sera accordé comme suit :

- avant 30 jours avant l'événement - remboursement intégral
- moins de 30 jours avant l'événement - remboursement de 50 %.